



COMMENTAIRE

L'essor de l'intelligence artificielle

Chaque automne, les cadres des offices AI se réunissent en conférence plénière pour discuter et élargir leur horizon. Cette année, les interventions sur le thème de la transformation digitale ont mis en évidence les opportunités et les risques de ce phénomène – et pas seulement pour les personnes handicapées.

La société évolue. Cela a certes toujours été le cas, mais le phénomène de la digitalisation produit des bouleversements d'une ampleur insoupçonnée. Andrea Belliger, co-directrice de l'Institut pour la communication et la gestion IKF, l'affirme clairement dans son exposé. Si notre pensée était jusqu'à présent encadrée par des systèmes dotés d'une structure hiérarchique et de limites claires, les réseaux ouverts qui s'organisent de manière autonome gagnent aujourd'hui en importance et sont soutenus par la technologie. Grâce aux appareils de communication mobiles, nous pouvons être partout en contact avec les autres. On ne travaille plus seulement au bureau mais aussi à la maison, dans le train ou au café.

Ne pas se laisser dépasser par la technique

Cette évolution va se poursuivre. Les progrès de l'automatisation transformeront un nombre croissant de postes de travail ou les remplaceront par des machines. Le travail des personnes hautement qualifiées n'y échappera pas. Le mot-clé, c'est l'intelligence artificielle. Pour Andrea Belliger, cette évolution est source d'opportunités mais aussi de risques pour la réadaptation professionnelle. Des opportunités avec les systèmes d'assistance ou de commande vocale, des risques avec une nouvelle forme de handicap: l'incapacité à gérer le changement de manière constructive.

Joachim Schoss, fondateur de myHandicap.com, dresse des constats similaires. La vie des personnes

réatives aux nouvelles technologies sera par exemple rendue plus compliquée avec les applis pour les transports publics ou l'auto-enregistrement à l'aéroport. D'un autre côté, les ordinateurs et les robots travaillent de plus en plus à notre place. Au vu de l'évolution de l'intelligence artificielle, on peut imaginer que ces machines nous surpasseront à partir de 2030 et qu'il n'y aura presque plus besoin de travail humain. Le revenu de base inconditionnel deviendra alors une question importante, selon Joachim Schoss. Les bouleversements du monde du travail concerneront aussi les personnes handicapées, mais pas forcément davantage que les valides.

Obstacles dans la vie quotidienne (professionnelle)

Julien Neruda, directeur d'Inclusion Handicap, expose les avantages et inconvénients bien réels de la digitalisation pour les personnes handicapées. D'un côté, les applis sur smartphone peuvent apporter une aide à l'orientation appréciable pour les personnes malvoyantes, de l'autre, les interfaces utilisateur tactiles ne peuvent pas être utilisées par ces personnes.

La numérisation nous concerne tous, tel est le constat essentiel. Elle est synonyme d'opportunité et de risque, et pas seulement pour les personnes handicapées. Quelles mesures les offices AI décideront-ils d'engager sur la base de ces interventions? Difficile à dire. Mais ils poursuivront leurs efforts de réadaptation des personnes handicapées et pourront s'appuyer sur les nouvelles technologies pour y parvenir.

Gregor Gubser

Rédacteur en chef d'«Assurance Sociale Suisse»



Newsletter

Prevoyance Profess. Suisse / Prévoyance Actualités Medienart: Print
6002 Luzern Medientyp: Fachpresse
041/ 317 07 07 Auflage: 1
www.schweizerpersonalsvorsorge.ch/fr/ Erscheinungsweise: 26x jährlich

Seite: 2
Fläche: 41'546 mm²

Auftrag: 1074414
Themen-Nr.: 396.003

Referenz: 67087927
Ausschnitt Seite: 2/2

L'intégration dans «Assurance Sociale Suisse»

Maintenir ou réintégrer les personnes au chômage, accidentées ou malades dans le monde du travail est une mission essentielle des assurances sociales et pas seulement de l'AI. Quels sont les moyens à leur disposition et quelles sont les limites posées à l'intégration? C'est ce que vous découvrirez dans la partie centrale des numéros 4/17 et 1/18 de la revue «Assurance Sociale Suisse».